professeur, a écrit de lui ce qui suit:

Son attitude respectueuse à l'égard de la question raciale est restée la même sa vie durant, quoi qu'il eût pu lui en coûter ... il s'est refusé à faire appel aux querelles raciales même quand sa position politique était au plus bas.

Puis, j'ai pensé à une autre fameuse lettre de Macdonald. Elle est écrite en langage sobre et parsemée d'expressions qui ne sont plus usitées de nos jours, mais le sens en est clair et est toujours de mise. Voici ce que sir John A. écrivait à un ami de Montréal:

Le malheur c'est que vous, Canadiens britanniques, ne parvenez pas à oublier que vous avez déjà été une nation suprême, que Jean-Baptiste a déjà coupé le bois et puisé l'eau pour vous. Vous luttez pour la suprématie. Si un Britannique du Bas-Canada veut vaincre, il doit s'abaisser pour le faire. Il doit devenir l'ami des Français sans sacrifier les principes de sa race ou de ses ancè-tres. Il doit respecter leur nationalité. Traitez-les Traitez-les comme une nation, et ils réagiront à la façon d'un peuple libre: avec générosité. Traitez-les comme une faction, et ils deviendront factieux.

Le professeur Lower a résumé cette lettre ainsi:

.. des paroles sages, le début et la fin du puzzle canadien, mais peu les prirent à cœur. toutefois.

Donc, monsieur l'Orateur, je pensais à John A. Macdonald, parce que j'ai l'honneur de représenter la circonscription où se trouve le berceau de la Confédération. Ce fut le lieu de rencontre d'hommes provenant de diverses parties de ce qui devait alors devenir le Canada, des hommes profondément différents, des hommes au passé différent et de langue différente, mais des hommes qui, dans un geste de grande foi, ont fait de nobles compromis en vue de construire une nation, qui a résisté à de nombreuses menaces et qui frôla souvent le bord de la dissolution, mais qui a résisté depuis plus d'un siècle, a prospéré et a atteint un degré élevé de grandeur, ce dont nous devrions tous être très fiers.

Ce serait dans la tradition des fondateurs de notre nation, des fondateurs de tous nos partis, que de vouloir, dans un acte de foi, faire un effort en vue d'harmoniser, d'améliorer et de raffermir les relations entre anglophones et francophones, afin de faciliter le fonctionnement de notre Confédération et d'éviter de donner la moindre assistance à ceux qui voudraient la détruire, et qui sont, hélas! monsieur l'Orateur, bien trop nombreux dans notre pays.

Je voterai pour que ce bill soit envoyé au comité non pas que ce soit un bill parfait, mais en dépit de toutes ses imperfections, car si imparfait soit-il comme instrument, son objectif est louable et nous devons y aspirer

[M. Macquarrie.]

Lower, un libéral éminent que j'ai eu pour si, partisans du maintien de la Confédération canadienne, nous nous dévouons à cet important domaine de la communication linguis-

> M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec un profond intérêt. les considérations de la plupart des députés qui ont participé au débat sur le bill C-120. concernant le statut des langues officielles du Canada. Je déclare catégoriquement et très sincèrement qu'il faudrait encourager ouvertement l'usage à la fois du français et de l'anglais d'une façon aussi intégrale que ce sera humainement possible selon les exigences changeantes de notre constitution, et lorsque les Canadiens, tant francophones qu'anglophones, estiment que notre constitution est devenue désuète, c'est alors le devoir des responsables-je songe au gouvernement au pouvoir-de prendre les initiatives appropriées, conjointement avec les gouvernements provinciaux, pour modifier méthodiquement la constitution selon la manière prescrite.

> Chose étonnante, un grand nombre de députés ministériels jugent à propos d'accuser de fanatisme quiconque s'oppose à ce projet de loi de quelque façon; ils prétendent qu'il est imbu de préjugés ou réactionnaire. Je trouve cela bizarre, car, à en juger par mes conversations à l'extérieur de la Chambre, il me semble assez évident qu'eux-mêmes s'inquiètent fort, dans bien des cas, de la division que ce projet de loi risque d'engendrer au sein de notre grand pays.

> Loin de moi l'idée de vouloir croiser le fer avec tous ceux qui ont donné libre cours à leur colère contre les membres de l'opposition officielle qui ont exprimé leurs justes craintes quant aux conséquences possibles du projet de loi. Je voudrais toutefois dire au député d'Okanagan Boundary (M. Howard) qu'il gagnerait à relire son discours. Je suis sûr qu'il apprendra avant longtemps que de tels discours reviennent souvent vous hanter.

> Il a cherché à se moquer des conservateurs. qu'il a accusés d'être violemment opposés au changement. S'il lui est difficile d'admettre que les conservateurs ont toujours été à l'avant-garde lorsque des changements bénéfiques étaient requis, un candidat conservateur pourrait, lors des prochaines élections, le lui prouver. Je veux aussi lui rappeler deux nombreux changements importants apportés par des gouvernements conservateurs, dont l'un a des rapports étroits avec la mesure présentement à l'étude. Il s'agit de l'interprétation simultanée à la Chambre. On en a souvent parlé déjà. Néanmoins, de l'avis des députés ministériels, c'était une chose qui